

ancenis-saint-gereon.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, monsieur Rémy ORHON, maire d'Ancenis-Saint-Géréon, certifie avoir publié sur le site internet www.ancenis-saint-gereon.fr du 15 juin au 15 août 2023 inclus :

- la délibération n°2023-049 concernant l'approbation du schéma directeur d'assainissement d'eaux pluviales,
- la délibération n°2023-050 concernant la modification n°3 du PLU d'Ancenis,
- la délibération n°2023-051 concernant la modification n°6 du PLU de Saint-Géréon, prises lors de la séance du conseil municipal du 9 juin 2023.

A ANCENIS-SAINT-GEREON, le 10 octobre 2023

Rémy Orhon Maire d'Ancenis-Saint-Géréon Vice-président du Département de Loire-Atlantique

